



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 juillet 2021

**Catherine CHAMPRENAULT remet à Adrien TAQUET le rapport
du groupe de travail sur la prostitution des mineurs**

La prostitution des mineurs est un sujet peu investigué en France alors que **ce phénomène semble toucher un nombre croissant de jeunes et prendre de nouvelles formes**. Les remontées de terrain font état d'une aggravation de la situation : tous les milieux sociaux sont concernés, avec une vulnérabilité accrue des mineurs en situation de précarité, parfois très jeunes, entre 12 et 15 ans.

C'est dans ce contexte que le **plan national de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022 lancé par Adrien TAQUET**, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles, a prévu la constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire sur le thème « **Combattre la prostitution des mineurs** », avec l'objectif de mieux appréhender les différentes formes de prostitution des mineurs et les leviers d'action pour mieux prévenir et agir efficacement.

Présidée par Catherine Champrenault, Procureure général près de la Cour d'Appel de Paris, ce groupe de travail est composé de 32 membres issus de l'éducation nationale, la justice, l'intérieur, la santé, les associations de protection de l'enfance et les départements. Le rapport (disponible sur [ce lien](#)) **dresse pour la première fois un état des lieux de la prostitution des mineurs en France sous toutes ses dimensions**, et formule un certain nombre de propositions sur la prévention, le repérage, le traitement judiciaire, la prise en charge des victimes et la formation des professionnels confrontés à ce phénomène.

Les conclusions de ce groupe de travail guideront le **plan national de lutte contre la prostitution des mineurs qui sera annoncé courant octobre, à l'issue d'un travail interministériel approfondi**.

Contact presse

Cabinet d'Adrien TAQUET,
Secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles
Sec.presse.enfance@sante.gouv.fr